



MUSIC ON WHEELS

Your creative way to learn music

Projet d'accueil - Stage Guitare et Manga <u>Index</u>

<u>Introduction</u>	2
<u>Règlement d'ordre intérieur</u>	4
1. Le dossier d'inscription	4
2. Le droit d'inscription	4
3. L'organisation du stage	5
4. Les repas et les collations	5
5. Le matériel	5
6. Les absences et les maladies	6
7. L'encadrement	6
8. La qualification du personnel	6
9. L'assurance	6
10. Respect de la protection des données et droits à l'image	6
<u>Le projet éducatif</u>	7
1. Notre objectif	7
2. Apprendre en faisant	8
3. L'infrastructure	8
4. Une relation saine et de confiance avec l'enfant	8
5. La communication avec les parents	9
<u>Contact et Informations</u>	10

Introduction

Chers parents, merci de lire attentivement notre Projet d'Accueil, celui-ci contient le règlement d'ordre intérieur ainsi que le projet éducatif. Il est issu d'une réflexion de tous les jours par l'équipe de Music On Wheels, et peut être adapté lors des réunions annuelles. C'est un document de référence pour l'animateur qui pourra néanmoins faire preuve de flexibilité si la situation le demande.

Ce document est téléchargeable sur la page :
www.musiconwheels.org/stage-guitare-et-manga

Notre association

À l'heure actuelle, on ne peut nier les bienfaits liés à l'apprentissage musical. Cette discipline alliant rigueur et plaisir permet notamment de développer chez l'élève la persévérance, la concentration et l'auto-évaluation et d'améliorer sa posture. Pratiquée collectivement, elle favorise l'écoute, l'expression et la communication. Nous pensons que chaque individu, en particulier les enfants et adolescents, devrait y avoir accès.

Participer au développement de l'adulte de demain et rendre la musique accessible à tous est capital pour nous. Voilà pourquoi nous avons créé l'ASBL Music on Wheels, un milieu d'accueil temps libre qui propose des ateliers de guitare, de piano et de découverte musicale en parascolaire et des stages durant les vacances. Nous proposons un enseignement orienté vers les musiques actuelles, et où la motivation et la créativité sont au centre de l'apprentissage.

Les objectifs des nos stages de musique

A travers nos stages, nous voulons permettre à nos élèves de :

- Apprendre à jouer avec d'autres musiciens :

La musique est une discipline artistique qui se joue surtout collectivement. De nombreux élèves étudient la guitare en cours individuels, et ils n'ont donc pas la possibilité de s'exercer avec d'autres enfants. Jouer ensemble nécessite pourtant un réel apprentissage : l'étudiant doit suivre les autres musiciens et s'adapter à eux lorsque cela s'avère nécessaire. Durant les stages, nous favorisons une pratique musicale collective afin d'initier les participants à la musique d'ensemble.

- Consolider leur motivation :

Les cours individuels peuvent être une manière très riche d'apprendre la musique, mais l'élève peut perdre plus rapidement sa motivation. L'objectif ici est de développer la motivation des étudiants en leur faisant rencontrer d'autres enfants qui partagent la même passion qu'eux.

- Accélérer leur progrès :

Durant un stage, les élèves seront accompagnés tout au long de la journée et ce durant 5 jours. Le nombre de cours important va permettre à l'élève de développer plus vite sa technique et sa compréhension musicale.

Cet été, Cindy Vandenhoek collabore avec notre association afin de créer un pont entre différentes disciplines artistiques mais aussi de diversifier les activités durant le stage.

Règlement d'ordre intérieur

Ce règlement s'applique aux élèves, aux parents d'élèves, au personnel ainsi qu'à toute personne participant aux activités de Music on Wheels.

1. Le dossier d'inscription

Le dossier d'inscription est constitué de la fiche d'inscription dûment complétée par un des deux parents/tuteurs de l'élève.

2. Le droit d'inscription

Les ateliers proposés par notre ASBL sont accessibles à tous les enfants et adolescents âgés de 8 à 18 ans ayant étudié la guitare pendant au moins une année. Les élèves ayant suivi des ateliers musicaux dans notre association durant l'année 2020-2021 ainsi que les membres de leurs familles (personnes vivant sous le même toit) sont prioritaires pour les inscriptions.

Le prix du stage guitare et manga est de 220 euros. Ce montant doit être versé au plus tard pour le 15 août 2021 sur le compte de l'ASBL : BE18 3630 8572 1465 avec comme communication "Stage guitare et manga 2021 + nom de l'enfant".

Pour des raisons évidentes d'organisation, la demande d'inscription sera annulée pour tout paiement qui n'est pas effectué dans les 4 jours après l'envoi de l'inscription.

La demande d'inscription n'est effective qu'après réception du formulaire de demande d'inscription et du montant d'inscription.

Il y a une possibilité pour les familles qui ne disposent pas directement de la totalité du montant de demander l'étalement du paiement. Pour pouvoir bénéficier de cet avantage, il est nécessaire d'en faire la demande par mail à Serge Morissens (serge@musiconwheels.org).

Finalisation de l'inscription

La clôture des inscriptions a lieu le 16 août 2021, les parents/tuteurs seront alors contactés le 17 août pour confirmer ou non le maintien du stage, en fonction du nombre de participants inscrits.

L'inscription sera effective seulement si toutes les démarches ont été effectuées dans les temps et qu'il y a au minimum 10 inscrits (maximum 12)

Attention : l'inscription n'est donc valable qu'après confirmation de la part de Music on Wheels.

Music on Wheels n'est en aucun cas responsable des erreurs encodées par les parents lors de l'inscription.

3. L'organisation du stage

Le stage aura lieu dans les locaux de la Sainte Famille de Watermael-Boitsfort (Av. Léopold Wiener 34) et se passera du lundi 23 août au vendredi 27 août 2021.

Les élèves seront répartis en deux groupes selon leur âge et leur niveau. Ceux-ci alterneront les activités manga et guitare.

Déroulement d'une journée type :

8h - 9h :	Garderie
9h - 10h :	<u>Activité 1</u>
10h - 10h30 :	Collation
10h30 - 12h30 :	<u>Activité 2</u>
12h30 - 13h :	Dîner
13h - 14h :	Récréation + Jeux de société
14h - 15h :	<u>Activité 3</u>
15h - 15h30 :	Collation
15h30 - 16h30 :	<u>Activité 4</u>
16h30 - 18h :	Garderie

Dernier jour de stage (vendredi 27/08/2021) :

Concert et exposition des dessins des participants de 17h30 à 18h30.

4. Les repas et les collations

Les parents fournissent les repas et collations de leurs enfants.
Music on Wheels se charge de fournir les boissons.

5. Le matériel

Les élèves participant au Stage Guitare et Manga doivent se munir de :

- une guitare de taille adaptée à leur taille
- une farde pour ranger leurs partitions
- un repose-pied et un pupitre
- un porte-mine
- un jeu de crayons de couleur
- une gamme

Tout dommage causé par un élève au matériel de Music on Wheels est réparé ou remplacé aux frais des parents.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de pertes, de détériorations ou de vols

.

6. Les absences et les maladies

Les élèves participant à nos activités s'engagent pour toute la semaine de stage. Il est tenu de faire preuve d'assiduité. Toutes absences et désistements ne seront pas remboursés. Merci d'envoyer un mail à serge@musoconwheels.org en cas d'absence ou d'arrivée tardive de l'élève.

Aucun remboursement ne sera effectué sauf si l'absence est justifiée par un certificat médical.

Si votre enfant présente des symptômes liés au Covid-19 nous ne pourrons pas l'accueillir dans nos locaux.

7. L'encadrement

Il sera de 2 animateurs pour un groupe de maximum 14 élèves. Les élèves seront répartis par âge durant les activités.

8. La qualification du personnel

Les animateurs de Music on Wheels ont été engagés sur base de leurs aptitudes pédagogiques, leur expérience dans l'enseignement, leur ouverture et leur enthousiasme.

9. L'Assurance

L'assurance de Music on Wheels couvre les participants en cas d'accident physique lorsqu'ils se trouvent dans l'enceinte de la Sainte Famille de Watermael-Boitsfort.

10. Respect de la protection des données et droits à l'image

Nous conservons les données personnelles dans un fichier informatique jusqu'à 5 ans après que l'élève ait cessé de suivre nos ateliers. Celles-ci ne seront utilisées par l'asbl que dans le cadre de sa gestion directe ou indirecte.

Dans le but de faire part de nos activités en images et de valoriser nos élèves, des photos ou vidéos seront réalisées par ou sur commande de l'Asbl.

Celles-ci seront disponibles sur notre page Facebook et pourront être utilisées comme support de communication. En aucun cas ces images ne seront cédées à des tiers. Dans le cas où des parents/tuteurs refuseraient la publication d'images de leurs enfants, ceux-ci pourront toutefois apparaître sur certaines photos de groupe, mais après avoir été rendus méconnaissables (visage flouté).

Le projet éducatif

« Jouer de la musique c'est écouter, s'exprimer et créer ! »

Comme nous l'avons présenté lors de l'introduction, l'apprentissage musical permet à l'individu de s'épanouir. En proposant nos ateliers, nous voulons participer à l'épanouissement, l'autonomie et la créativité des élèves. Nous prônons une approche bienveillante et respectueuse du rythme et de la personnalité de chacun.

1. Notre Objectif

L'objectif premier de Music on Wheels est de participer au développement des enfants en proposant un enseignement musical où la créativité et la motivation sont au centre de la pratique.

a) La créativité

La créativité est un des points essentiels de l'apprentissage. Il l'est encore plus lorsqu'il s'agit de la pratique d'une discipline artistique. Nos ateliers visent à la développer sous plusieurs formes :

- Durant les Ateliers d'Instruments, les notions théoriques sont intégrées au fil des ateliers, avec et sans l'instrument. Notre objectif est de permettre à l'élève d'être **autonome** dans sa pratique artistique.

b) La motivation

La motivation est un facteur clé dans la pratique artistique. Cette discipline est très épanouissante mais est aussi extrêmement exigeante. Pour arriver à un résultat il faut persévérer, se dépasser. Pour la favoriser, nos ateliers s'axent sur 3 points :

- Nous utilisons **un répertoire issu de la culture de l'élève** (génériques de films, de dessins animés, etc.) et/ou que l'élève aime écouter, afin de rendre cette pratique vivante et attractive.

- A la fin de chaque activité, nous donnons un objectif à atteindre pour l'activité suivante. Nous organisons aussi **une audition** et **une exposition** des dessins réalisés lors du dernier jour de stage.
- Nous favorisons **une pratique semi-collective**, ceci a pour objectif de rendre nos ateliers plus ludiques.

2. Apprendre en faisant

“Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends.”

Benjamin Franklin

Il est important que l'enfant fasse lui-même ses propres découvertes. Nous prôtons donc une approche où l'élève expérimente pour comprendre.

L'animateur n'est donc plus considéré seulement comme un transmetteur de savoir, mais aussi comme un accompagnateur qui aide l'enfant dans ses réflexions et expérimentations.

3. L'infrastructure

Les ateliers se donnent dans l'école de la Sainte Famille à Watermael-Boitsfort. Les locaux sont prévus pour accueillir des enfants, tant au niveau des espaces, que du mobilier (taille des locaux, disposition de bancs et des chaises, etc.), que de la sécurité.

A la fin de chaque atelier, les enfants seront amenés à la garderie.

4. Une relation saine et de confiance avec l'enfant

Il est important d'instaurer certaines règles et repères clairs dès le début des activités afin de permettre à l'enfant d'être rassuré, de s'épanouir et se développer à travers les ateliers musicaux.

Les 4 règles sont présentées :

- Je ne coupe la parole	- Je peux demander la parole en levant la main
- Je ne fais pas mal aux autres	- Si un enfant m'embête, j'en parle à l'animateur
- Je ne prends pas les affaires des autres enfants sans leur autorisation	- Avant d'utiliser un objet qui ne m'appartient pas, je demande à son propriétaire si je peux l'utiliser.
- Pour faire de la musique je dois avoir les mains libres	- Si j'ai un jouet, je le mets dans ma poche ou je le donne à l'animateur en arrivant dans le local (pour toute

	la durée de l'atelier)
--	------------------------

5. La communication avec les parents

Pour les participants de moins de 12 ans, chaque parent recevra un petit retour à la fin de la journée lorsqu'il vient chercher son enfant.

Contact et Informations sur l'Association

ASBL Music on Wheels - Organisme déclaré à l'ONE

+32 470 79 70 06 - sainte-famille-wb@musiconwheels.org

Square Wiser 16 bte 7 - 1040 Etterbeek

www.musiconwheels.org - RPM Bruxelles

IBAN : BE18 3630 8572 1465

N° d'entreprise : 0691.715.116